

Nous remettons aux élèves dès la rentrée un document à compléter concernant la garderie et l'étude dirigée.

- **GARDERIE DU MATIN**

La garderie du matin s'adresse à tous les élèves de l'établissement (école et collège) et permet d'accueillir les enfants à partir de 7h30 jusqu'au début des cours.

Forfait annuel : 150 €

Tout élève présent dans l'établissement avant les heures d'ouverture du portail (8h00 pour le collège et 8h15 pour l'école) est automatiquement accueilli à la garderie qui est alors facturée à la famille au tarif de 3€ par demi-heure entamée pour les élèves non-inscrits au forfait annuel.

- **GARDERIE DU SOIR**

La garderie du soir s'adresse à tous les élèves de l'école primaire et permet d'accueillir les enfants jusqu'à 18h30.

Forfait annuel : 351 €

Tout élève présent dans l'établissement après 16h45 est automatiquement accueilli à la garderie qui sera alors facturée à la famille au tarif de 3€ par demi-heure entamée pour les élèves non-inscrits ou pour tout dépassement d'horaire.

- **ETUDE DIRIGEE**

L'étude dirigée est proposée à tous les élèves de l'école primaire le lundi, mardi et jeudi soir de 16h45 à 17h45. Les élèves sont encadrés par des enseignants.

Forfait annuel 1 soir par semaine : 145 €

Forfait annuel 2 soirs par semaine : 290 €

Forfait annuel 3 soirs par semaine : 435 €

Forfait annuel 3 soirs par semaine + garderie du vendredi : 580€

Garderie possible après l'étude jusqu'à 18h30 (non facturée)

Début de l'étude : le lundi 11/09

Fin de l'étude : le jeudi 13/06

**Tout demande de changement de forfait est possible au 1er janvier et 1er avril ou dans le cas de situations exceptionnelles dûment justifiées et doit se faire par écrit auprès du service de comptabilité.**